

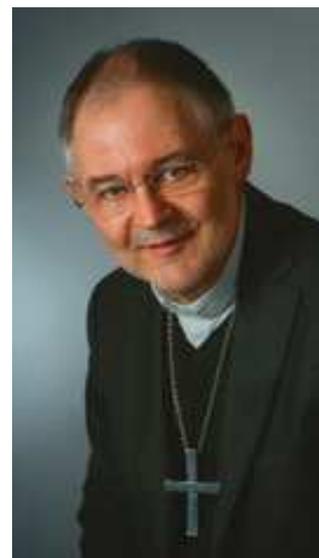
Synodalité

Dimanche 6 octobre 2019, nous avons vécu un grand temps festif en la cathédrale de notre diocèse. Au cours de l'eucharistie, nous avons reçu les actes synodaux : décrets, articles, chantiers et actes supplémentaires. C'est le fruit de deux années de rencontres, de travaux et d'élaborations de documents successifs. C'est le fruit de l'engagement de chacun. C'est le fruit de la disponibilité au travail de l'Esprit Saint.

Cette fête synodale est l'ouverture de la troisième étape de notre synode : la réception. Comme pour un concile, un synode s'effectue en trois temps : préparation, évènement et réception. Toute aussi importante que les deux autres, cette troisième étape invite notre Église à entrer dans le temps de la synodalité. La synodalité est constitutive de l'Église, c'est-à-dire de notre diocèse de Besançon. La synodalité est « *l'implication et la participation de tout le peuple de Dieu dans la vie et la mission de l'Église.* » (La synodalité dans la vie et la mission de l'Église - Commission théologique internationale).

La synodalité exprime la manière dont nous sommes conviés en Église à vivre la communion dans le chemin parcouru ensemble, dans les assemblées qui réunissent les croyants et les hommes de bonne volonté et dans l'engagement dans l'œuvre d'évangélisation. L'évangélisation est le témoignage de notre foi en Jésus-Christ. L'évangélisation est accueil de l'autre tel qu'il est. L'évangélisation est connaissance mutuelle. L'évangélisation est acceptation d'être évangélisé par l'autre.

Dans le cadre diocésain, nous vivons la synodalité par le travail du nouveau Conseil diocésain de pastorale. Il est issu de l'Assemblée Synodale. Toutes les instances de notre diocèse sont invitées à mettre en œuvre la synodalité : paroisses, doyennés, mouvements, services, communautés religieuses, etc. La synodalité commence par l'appropriation et la mise en œuvre des Actes synodaux. La participation de tout le peuple de Dieu aux décisions pastorales au sein des responsabilités différenciées est le chemin que nous prenons à l'entrée dans une nouvelle décennie pour vivre la synodalité.



† Jean-Luc Bouilleret
Archevêque de Besançon

+ Jean-Luc Bouilleret